

d'une idée entièrement nouvelle et nous avons droit à une explication quelconque.

● (1420)

Pour embrouiller davantage la question, le 2 mai, le ministre du MEER a dit qu'il avait tout juste assez d'argent pour respecter les engagements déjà pris. Nous voulons savoir si le président du Conseil du Trésor lui accordera des fonds supplémentaires car, s'il est déjà en difficulté, comment va-t-on pouvoir financer cette prétendue nouvelle formule de déplacement des voies ferrées ou de réaménagement du centre de Winnipeg? Le vice-premier ministre et ministre des Finances (M. MacEachen) m'a bel et bien dit, alors que je l'interrogeais sur le financement des travaux, qu'il ne pouvait pas du tout me promettre qu'il fournirait des fonds pour déplacer les voies ferrées. Voilà pourquoi nous aimerions que le ministre du MEER nous explique en détail cette nouvelle formule.

Il ne sert à rien que la ville de Winnipeg, la province du Manitoba ou tout autre organisme, consacrent beaucoup de temps et d'argent à une étude sur le déplacement des voies ferrées, le réaménagement du centre-ville, si aucun ministre n'est en mesure de garantir que l'on pourra trouver 5 ou 10 millions de dollars dans une enveloppe pour Winnipeg à un moment quelconque.

Pour brouiller les cartes encore plus, le 2 juin, le ministre des Transports (M. Pepin) a déclaré, comme en témoigne la page 1627 du *hansard*:

... le gouvernement en général a offert à la province du Manitoba d'affecter des fonds disponibles pour d'autres fins, en particulier pour le ministère de l'Expansion économique régionale, au programme de déplacement des voies.

Donc, le gouvernement en général est disposé à débloquent les fonds. Une chose que j'aimerais bien savoir, c'est si, une fois l'étude terminée et la demande présentée au gouvernement fédéral, l'argent sera versé sur-le-champ, ou si la ville et la province devront attendre un an ou deux que le ministre ait pu trouver un peu plus d'argent pour son enveloppe. Voilà une chose que le ministre devrait préciser.

Depuis le 12 mai, j'ai fait inscrire au *Feuilleton* une série de questions marquées d'un astérisque afin de dissiper un peu la confusion. J'ai demandé qu'on réponde à ces questions, mais le gouvernement hésite, semant ainsi encore des doutes.

Seulement pour donner à la Chambre une idée de ce que j'essaie de savoir du gouvernement au sujet de cette nouvelle formule, je vois lire une de mes questions:

Quel raisonnement le gouvernement a-t-il adopté pour en arriver à la formule de «5 millions par année pendant cinq ans» proposée par le ministre de l'Expansion économique régionale à la Chambre le 7 mai 1980, et quelle formule de révision des coûts appliquera-t-on pour tenir compte de l'inflation pendant cette période de cinq ans?

Une fois que cette formule aura été déterminée et que nous aurons obtenu la garantie que les fonds seront disponibles, alors nous saurons de quoi nous parlons, car certaines villes ont consacré beaucoup de temps et d'argent pour faire effectuer des études.

Voici une autre de mes questions:

... La subvention du M.E.E.R. sera-t-elle versée à condition que l'ensemble du projet de déplacement des rails soit accepté?

Voilà une question à laquelle la ville de Winnipeg et la province devront obtenir réponse.

Développement régional—Loi

Suit une autre de mes questions marquées d'un astérisque:

... La subvention du M.E.E.R. sera-t-elle versée à condition que l'ensemble du projet d'étagement de voies à Winnipeg soit accepté?

Il nous faudra obtenir une réponse à ce sujet aussi car la ville et la province ont consacré beaucoup de temps et d'argent, au début, pour mener à terme ces études.

Ce qui, à mon avis, préoccupe la plupart des députés est de savoir si la Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve ou la Colombie-Britannique seront privées des subventions du MEER pour ce projet de déplacement des rails. Elles ont certainement droit à une explication elles aussi.

Voici la question n° 12, également marquée d'un astérisque:

Les fonds destinés au déplacement des rails du CP à Winnipeg seront-ils détournés de programmes a) provinciaux, b) fédéraux du MEER et, dans l'affirmative, de quels programmes?

Nous voulons savoir si ces fonds, destinés à l'origine à d'autres projets en voie de préparation dans d'autres provinces, seront détournés.

Le 2 juin dernier, le ministre du MEER et député de Winnipeg-Fort Garry (M. Axworthy), le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, ont tenu à Winnipeg une conférence de presse pour annoncer cette nouvelle formule. Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration en a profité pour déclarer ceci:

Le gouvernement fédéral a promis de verser une subvention de l'ordre de 50 à 60 millions de dollars destinée au réaménagement du centre-ville de Winnipeg. Il s'agit là de fonds nouveaux dont nous ne nous servirons pas pour tenter de faire oublier qu'Ottawa n'a pas réussi à affecter des crédits au déplacement des voies ferrées...

J'espère que le ministre de l'Expansion économique régionale pourra éclairer notre lanterne et nous dire maintenant d'où viendront ces 50 ou 60 millions et quand ils seront versés. J'espère qu'il sera en mesure de nous dire combien de temps le gouvernement mettra à payer après que la ville de Winnipeg et la province en auront fait la demande. C'est là le genre de choses que nous voulons savoir. On nous a déjà fait de belles promesses qui ont coûté à la ville de Winnipeg 2 millions de dollars à cause du retard apporté par le député de Winnipeg-Fort Garry et le gouvernement fédéral à réaliser une étude sur le déplacement des voies. Le gouvernement n'a pas remboursé la ville et, comme chacun le sait, chat échaudé craint l'eau froide.

Le ministre a également dit à Winnipeg:

... ni lui ni le ministre de l'Expansion économique régionale, M. Pierre De Bané, n'imposent de priorités à la ville. «En ce moment, nous sommes le seul niveau de gouvernement qui ait vraiment accordé des crédits.»

C'est ce que nous voulons éclaircir. Les crédits ont-ils vraiment été accordés et dans l'enveloppe de quel ministère fédéral va-t-on les prélever?

Dans ce communiqué, les ministres ont en outre signalé:

Les subventions, qui ne seront versées qu'en 1981, proviennent principalement du MEER, et M. De Bané a souligné que les 25 millions de dollars affectés aux projets d'immobilisation de même que les 7 millions alloués au développement économique et social s'ajouteraient aux montants déjà promis au Manitoba.

Des fonctionnaires du cabinet du ministre ont démenti cette déclaration. Le *Tribune* de Winnipeg signalait le 2 juin:

Toutefois, un fonctionnaire du cabinet du ministre avait dit le mois dernier que le MEER devait faire passer les subventions accordées à la province de 40 à environ 20 millions de dollars en 1982.

Comme les députés peuvent le constater, les choses sont bien confuses.